

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 4 octobre 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Marc Rouvier, 1^{er} Adjoint**.

Présents : M. ROUVIER ; L. FABRE ; G. REQUENA ; J-C ARAGON ; S. BASSI-ALLEMAND ; A. KELLY ; L. GASC ; J-D POUSSIER ; C. PROUTEAU ; M. PEREZ ; B. DANIS ; N. LECLERC ; D. CUPOLI ; S. MARTI ; S. JEAN ; W. BIGNON ; D. VIALAS ; C. PINO ; C. BASTIDE ; J. GROSSO ; D. SAUVADE ; A. ZAKHARY

Absents représentés : M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. FABRE ; M. IBARS par M. ROUVIER ; A. CHOUKROUN par D. CUPOLI ; C. AZAIS par B. DANIS ; L. DELAITE par C. PROUTEAU.

Absents : Y MICHEL ; JF. MARY

3. Rapport de gestion et d'activité 2021 de la SPL Territoires 34 (Annexe 2)

La SPL Territoires 34 nous a communiqué son rapport de gestion et d'activité pour l'année 2021.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au conseil municipal.

Il appartient au Conseil municipal :

De prendre acte du rapport de gestion et d'activité pour l'année 2021.

Il convient d'en prendre acte.

Lien :

https://marseillan.sharepoint.com/:b:/s/AdministrationGenerale/Eb1X7VDIXg1Aq0ItA-N4GosB4_PW4gW4UL_rZW96bdjThw?e=zBNOLT

LE CONSEIL

Entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Pour : 24

Abstention : 3 (C. PINO ; C. BASTIDE ; D. D SAUVADE)

DECIDE

De prendre acte du rapport de gestion et d'activité pour l'année 2021.

La Secrétaire de séance
Marie Perez



Pour extrait conforme,
Le 1^{er} Adjoint
Marc Rouvier

